



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E16976

VALABLE JUSQU'AU 01/11/2023

ÉDITÉ LE 21/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/1991
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 23/03/2004
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 383 104 098 00025
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 2103385-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 384975/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 384975/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ETANCHEITE TECHNIQUE BATIMENT

Sigle : E.T.B.
20 CHEMIN DES GROUETTES
ZA
91590 CERNY

Téléphone : 01 69 90 19 19
Portable :

Fax : 01 69 90 19 29

Site Internet : www.etb91.com
E-mail : contact@etb91.fr

Responsabilité légale :
TOULOUSE BERNARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	05/07/2023
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	02/11/2019
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	14/12/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	15/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.